

STRUCTURER DES FILIÈRES BIO DANS LES TERRITOIRES



La structuration des filières biologiques est une action impliquant aussi bien des producteurs et leurs partenaires économiques de l'aval que des territoires, de tailles et d'échelles variables qui, quelle que soit leur posture vis-à-vis du développement de la bio, sont « impactés » par les activités de production, de transformation et de distribution agroalimentaire (environnement, emploi, logistique). Dans une période de croissance historique du secteur de la bio, les acteurs des filières s'attachent à saisir l'opportunité de ce changement d'échelle tout en préservant un modèle vertueux entre acteurs, projets et territoires.

La bio dans le changement d'échelle

Depuis 2015, les surfaces, les volumes et le marché de la bio connaissent une très forte croissance (voir notre [dossier sur les chiffres de la bio en 2016](#))

L'enjeu pour le secteur de la bio ? Absorber progressivement les volumes supplémentaires tout en préservant le modèle qui a fait sa réussite. La vigilance est de mise pour ne pas retomber dans les écueils du modèle conventionnel : spécialisation des régions et des fermes, concurrence exacerbée entre les producteurs, course au prix le plus bas, perte du sens de l'alimentation et éloignement entre producteurs et consommateurs.

Selon l'Agence Bio, le nombre de fermes engagées en agriculture biologique a cru de 12% pour passer la barre des 30 000 fermes bio, couvrant plus d'1,5 millions d'hectares (5,7% de la Surface Agricole Utile). Les transformateurs et les distributeurs sont également de plus en plus nombreux à consacrer au moins une partie de leur activité à la bio. En recherche de volumes, ils mettent la priorité sur l'approvisionnement français et privilégient également les fournisseurs locaux.

En 2016, 70% des produits bio consommés en France étaient origine France (1/5 des produits importés sont peu disponibles en France)^[1] :

- œufs, lait, viande bovine, vin : + de 95% d'origine France
- légumes : 75% origine France
- fruits : 43% origine France

Pour le moment, les volumes bio disponibles en France sont insuffisants pour satisfaire la demande des consommateurs (pour le marché du frais) et des transformateurs. Mais cette situation devrait s'équilibrer à moyen terme étant donné la dynamique de conversions.

Prix juste et proximité : la « promesse de différence » de l'agriculture biologique [2]

Face aux dysfonctionnements du modèle agro-alimentaire « conventionnel », les pionniers de l'agriculture biologique ont souhaité créer une nouvelle approche de l'agriculture et du métier d'agriculteur. Ils ont en particulier rejeté les pratiques des circuits longs de l'agro-industrie selon eux opaques et non rémunérateurs. Au-delà de pratiques agronomiques respectueuses de l'environnement et de la santé, les producteurs bio ont voulu retrouver la maîtrise de la commercialisation de leur production et être autonomes dans leurs choix.

Le modèle qu'ils ont construit individuellement et collectivement, via leur investissement dans des organisations comme les Groupements d'Agriculture Biologique (GAB), recherchaient en priorité deux finalités : « la fixation de prix rémunérateurs et l'interconnaissance entre producteurs et consommateurs » [3].

Vente directe au consommateur, Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), magasins de producteurs ou encore de approvisionnement de la restauration collective locale, notamment pour les scolaires, via des plates-formes de producteurs (réseau Manger Bio Ici et Maintenant - MBIM) : **dans tous les cas, les producteurs bio ont recréé un véritable lien avec leur territoires (au sens local du terme) et ceux qui le font : consommateurs, écoles, collectivités, associations, entreprises.**

Des filières d'envergure nationale qui vont de pair avec des dynamiques locales



Historiquement associée à la vente en circuits courts, l'offre de produits bio a également toute sa place au sein de filières plus longues. Certaines organisations de producteurs bio (Unbio, Bio Direct et Biolait notamment) ont su construire depuis plus de 20 ans des outils de commercialisation efficaces pour approvisionner des enseignes spécialisées ou généralistes à l'échelle du territoire français. Elles ont contribué à asseoir la visibilité de la bio quel que soit le circuit de distribution.

Le partenariat entre Système U et Biolait est une contribution intéressante à la construction de nouveaux rapports sociaux au sein d'une filière de production en rassemblant l'ensemble des parties prenantes de celle-ci et en créant du dialogue autour d'un projet global.

En parallèle, des structures avec une forte identité régionale (en fruits et légumes notamment : Norabio, Bio Loire Océan, APFLBB) offrent à leurs adhérents une diversité de débouchés (paniers, magasins spécialisés, restauration collective) au niveau de leur territoire, participant ainsi à la dynamique de relocalisation souhaitée par les consommateurs et les élus locaux.

Exemple régional : le GIE de la Ferme de Chassagne

- démarche collective regroupant 9 fermes de taille moyenne, 100% bio, associées depuis 1995 pour valoriser les productions du terroir charentais.
- groupement spécialisé dans la transformation et la commercialisation de céréales, oléagineux et légumes secs
- des circuits de commercialisation diversifiés et complémentaire : vente en circuits courts, en magasins spécialisés et à des partenaires (SCOP Ethiquable) en filières longues nationales

Lire l'article dans son intégralité sur le site [Produire Bio](#).

Les pratiques de producteurs bio : renouveler la coopération

Au tournant des années 2010, l'agriculture biologique avait réussi son pari de s'installer comme un secteur crédible. Les producteurs bio du réseau FNAB ont alors souhaité s'interroger sur la spécificité du modèle qu'ils avaient créé pour mieux en maîtriser l'évolution. L'idée sous-jacente : **identifier les pratiques novatrices économiques et commerciales des producteurs bio pour ne pas subir une crise de croissance incontrôlée avec des conséquences semblables à celles vécues par les agriculteurs conventionnels**. Cette recherche-action a permis d'éclairer comment les producteurs bio font « économie »^[4].

En l'absence d'outils économiques collectifs adaptés à la bio, les producteurs bio ont ainsi mis en place de nouvelles formes d'organisation capables de fédérer une grande diversité de systèmes de production en organisant des complémentarités entre fermes et entre circuits. Au cœur du projet de ces structures, trois idées principales :

- **créer des outils gérés par et pour les producteurs bio,**
- **intégrer dans l'élaboration des stratégies commerciales les caractéristiques technico-économiques de la production bio,**
- **garantir des prix rémunérateurs aux producteurs bio.**

Le dialogue de filière comme méthode et horizon

L'augmentation des disponibilités, un peu partout en France, même dans les bassins où la production était quasi inexistante, a permis de densifier, en premier lieu, les échanges locaux entre producteurs et magasins spécialisés.

La demande en produits bio dépasse désormais largement le périmètre des transformateurs et distributeurs historiques. C'est une opportunité à saisir. Mais gérer cette demande doit ne doit pas se faire au détriment du maintien de la diversité des fermes, socle de la qualité de notre alimentation et de nos paysages. Comment articuler les **différents systèmes de production aux différentes échelles géographiques ?**

Fort de son expérience d'accompagnement de collectifs de producteurs, le réseau FNAB se donne pour ambition de contribuer à la structuration de filières régionales ou nationales qui garantissent des prix rémunérateurs pour les producteurs et un développement territorial durable. Il souhaite réfléchir et mettre en œuvre des solutions concrètes à ces défis avec l'ensemble des maillons des filières et les collectivités.

Un groupe de travail sur le rôle des collectivités dans le développement économique

agricole

La FNAB a lancé fin 2015 un groupe de travail dédié pour explorer le rôle des collectivités en matière de développement économique agricole et construire de nouvelles formes de soutien au développement territorial de l'agriculture biologique. Ce groupe, composé de groupements du réseau FNAB, du réseau des sites pilotes [Eau & Bio](#) et de partenaires publics et privés, a avancé en 2016 à travers de nombreux temps forts. Deux axes distincts se dégagent après 18 mois de travail :

- Premier axe : la collectivité peut favoriser une économie territoriale durable grâce à différents leviers, à travers par exemple du marketing territorial, des collaborations avec le service développement économique, une majoration des dispositifs d'aides pour l'AB, une mise en réseau des acteurs économiques, une conditionnalité des aides, etc.
- Deuxième axe : elle peut influencer les entreprises agroalimentaires, en créant ou en optimisant les espaces de dialogue réunissant élus-entreprises-citoyens, en nouant des alliances, en utilisant les leviers de la RSE, en s'appuyant sur le référentiel de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération, etc. Les exemples sur ces deux axes se développent à travers la France.

Le réseau FNAB travaille avec les réseaux des petites, moyennes et grandes surfaces, tout en continuant le travail commencé avec les acteurs historiques de la bio, pour comprendre leur analyse du marché bio, leurs volontés et les nouvelles relations commerciales que l'on peut imaginer, en s'inspirant des acquis des filières bio historiques

Le réseau FNAB collabore aujourd'hui aussi bien avec des opérateurs locaux (supermarchés et hypermarchés spécialisés et généralistes en Nouvelle-Aquitaine, dans les Hauts-de-France, en Alsace) qu'avec des enseignes d'envergure nationale. La FNAB et ses deux groupements régionaux en Bretagne et PACA assurent l'ingénierie de construction de filières régionales de produits surgelés en lien avec le distributeur Picard Surgelés. Sur la base **d'un dialogue de filière tripartite**, associant groupements de producteurs, transformateur et distributeur, l'objectif est de proposer aux consommateurs des produits régionaux et de contribuer à la vitalité du tissu économique territorial.

La nouvelle économie bio change elle aussi d'échelle !

[1] Source : Agence Bio

[2] Ronan Le Velly, *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs. Une promesse de différence*, Paris, Presses des Mines, Collection Sciences sociales, 2017.

[3] Ronan Le Velly, Ivan Dufeu et Laurent Le Grel, « Les systèmes alimentaires alternatifs peuvent-ils se développer commercialement sans perdre leur âme ? Analyse de trois agencements marchands », *Économie rurale*, 2016

[4] L'Agriculture Biologique : prix Nobel de l'économie ? - Publication FNAB, 2014